

Institut Alexandre HERLIN

Rue de Dilbeek 1 à 1082 Bruxelles

Projet d'établissement spécifique au type 8

Mai 2003

1. Les spécificités de notre enseignement de type 8.

1.1. Définition

1.2. Organisation

2. Les objectifs développés dans ce projet d'établissement

Les spécificités de notre enseignement de type 8

1.1 Définition

L'Enseignement fondamental spécial de type 8 est destiné aux élèves qui, tout en étant d'intelligence, d'audition, de vision normales, présentent des troubles spécifiques importants se traduisant par des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul.

Une intervention particulière au niveau de la dyslexie, de la dysorthographe ainsi qu'au niveau de la dyscalculie ne peut être envisagée dans le cadre de l'enseignement ordinaire mais relève exclusivement de l'enseignement spécial.

1.2 Organisation

Dans l'enseignement fondamental, le type 8 s'articule autour de 4 niveaux de maturité définis comme tels :

- **Niveau de maturité 1**
Niveau des apprentissages pré-scolaires (pré-requis)
- **Niveau de maturité 2**
Niveau primaire (1^{ère} - 2^{ème}A) : éveil aux premiers apprentissages scolaires
- **Niveau de maturité 3**
Niveau primaire (3^{ème} - 4^{ème}A) : maîtrise et développement des acquis
- **Niveau de maturité 4**
Niveau primaire (5^{ème} - 6^{ème}A) : prise en charge des objectifs liés à la pré-adolescence et utilisation fonctionnelle des acquis des stades antérieurs

Pour chacune de ces maturités et pour chacune des disciplines enseignées, un nombre hebdomadaire de périodes est organisé (périodes d'éducation physique, d'exploration de l'environnement, d'activités concrètes d'expression, de mathématique, de langue maternelle,...) afin que ne soit négligé aucun aspect de la formation scolaire.

L'organisation de classes moins peuplées permet de différencier et de privilégier davantage l'enseignement.

Les conseils de classe ont lieu au minimum quatre fois par an. Tous les élèves sont ainsi évalués, retestés si nécessaire et une nouvelle stratégie est mise sur pied à chaque occasion. Des glissements peuvent intervenir à plusieurs moments de l'année scolaire face aux problèmes rencontrés.

Des rencontres individuelles avec les parents sont organisées afin de répondre aux demandes spécifiques.

Au sein du Pouvoir organisateur, une liaison primaire - secondaire efficace est réalisée chaque fois que l'équipe du conseil de classe de l'école est appelée à siéger lors des premiers conseils de classe de l'enseignement secondaire.

Des séances collectives et individuelles de psychomotricité et de logopédie, des séances axées sur l'écoute et des cours semblables à ceux pratiqués dans l'enseignement ordinaire permettent à l'école d'offrir à ses élèves les meilleures garanties de réussite.

Chaque enfant est reconnu comme un être unique dans le sens qu'il est considéré avec ses particularités, ses problèmes et sa différence. Tout est mis en œuvre pour qu'il trouve sa place dans les structures existantes de notre société et pour qu'il puisse apporter ainsi sa propre contribution. Le développement de sa personnalité est un aspect prioritaire et la diversité des origines sociales, culturelles et philosophiques permet des échanges riches et absolument formatifs pour la vie sociale future.

L'objectif prioritaire est de permettre aux élèves ayant un quotient intellectuel et un rendement suffisant de rejoindre l'enseignement ordinaire.

Les élèves de l'Institut bénéficient d'un transport gratuit sous forme d'abonnement STIB ou de car de ramassage scolaire.

L'Institut Alexandre Herlin assure un service de repas chauds dans ses locaux.

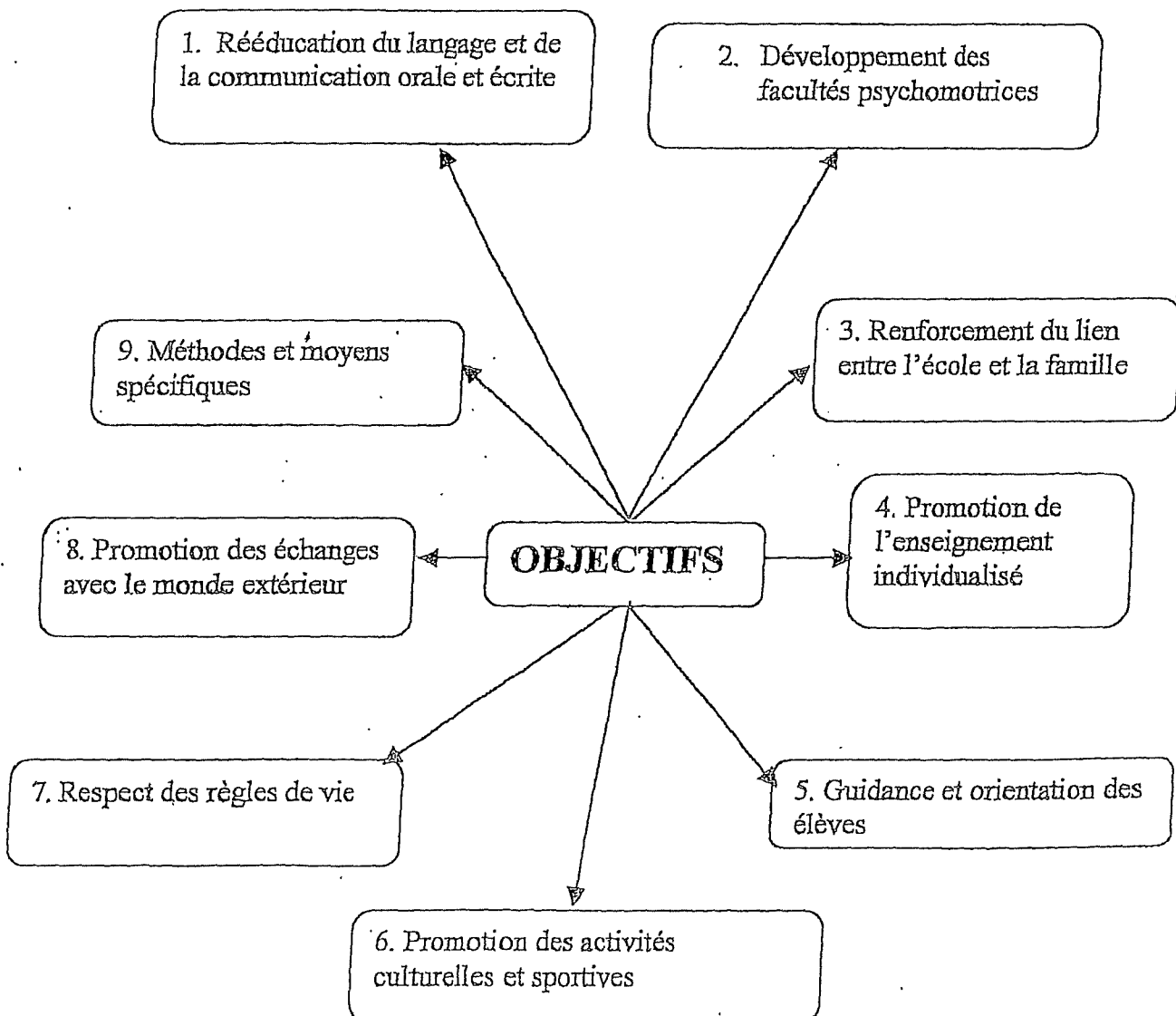
Les élèves peuvent être accueillis et bénéficier des structures de l'internat organisé sur le site de l'établissement scolaire.

2. Les objectifs développés dans ce projet d'établissement

Notre projet, dans le prolongement du projet éducatif et pédagogique de la Commission communautaire française, opte pour une conception active de l'enseignement qui place l'enfant au centre de l'attention, avec ses besoins, ses problèmes, ses ressources et ses intérêts.

Les 4 piliers pédagogiques sont: le langage oral, la lecture, l'écriture et le calcul.
Un travail spécifique au niveau de l'écoute, l'attention et la concentration est développé.

La psychomotricité générale et spécifique s'adresse aux organes phonateurs, à l'intonation de la voix et au spatio-temporel.



1. Rééducation du langage et de la communication orale et écrite

Les logopèdes

La logopède est avant tout la rééducatrice du langage et de la communication orale et écrite.

Elle procure à « l'enfant en difficulté d'apprentissage » les outils nécessaires pour assimiler la parole, l'articulation, la lecture, l'écriture, l'expression et l'orthographe.

Elle suscite le plaisir et le désir de lire, d'écrire ainsi que l'envie de s'exprimer et de communiquer.

La logopède interviendra aussi dans :

- les troubles du langage oral (parole, articulation, voix)
- les troubles du langage écrit (lecture, orthographe)
- les troubles entravant les apprentissages, à savoir les facteurs instrumentaux (graphisme, espace, temps).

2. Développement des facultés psychomotrices

Les kinésithérapeutes

Le kinésithérapeute rend à l'enfant en difficulté de psychomotricité, l'harmonie entre son corps et son esprit, par rapport au monde qui l'entoure.

La rééducation touche donc au schéma corporel, à la perception du corps, la coordination, la latéralité, le rythme mais également aux structurations spatiales et temporelles.

Ces apprentissages qui sont en principe spontanés ne le sont pas toujours chez les enfants ayant des troubles instrumentaux

3. Renforcement du lien entre l'école et la famille

Des réunions de parents ont lieu trois fois par an.

Des rencontres individuelles avec les parents sont organisées à la demande.

Les parents, élèves et instituteurs prêtent leur collaboration lors des conseils de participation.

Des fêtes scolaires sont organisées au sein de l'Institut.

Le journal de classe constitue un lien entre l'école et la famille.

Des communications écrites d'informations relatives à la vie de l'école sont régulièrement diffusées.

4. Promotion de l'enseignement individualisé

Grâce à un enseignement individualisé adapté à ses potentialités, l'enfant peut plus facilement se réconcilier avec l'école, son environnement et lui-même.

Démotivé et en échec, il reprend confiance en lui.

Déstructuré, il éprouve un besoin d'être rassuré, de retrouver ses repères et de bénéficier d'une pédagogie adaptée.

Les classes homogènes, moins peuplées permettent de différencier davantage l'enseignement.

5. Guidance et orientation des élèves

Les Conseils de classe, en collaboration avec le centre PMS 2 de la Commission communautaire française, ont pour objectifs de favoriser tant l'orientation que la réorientation et d'optimiser la guidance de l'enfant au cours de tout son parcours scolaire.

6. Promotion des activités culturelles et sportives

Des cours hebdomadaires de natation et d'éducation physique sont organisés.

De nombreuses activités sportives améliorent la psychomotricité et la motricité des élèves et les préparent à plus d'autonomie.

Il existe au sein de l'établissement un mur d'escalade qui permet à l'enfant de relever de nouveaux défis, de prendre confiance en lui tout en s'épanouissant.

L'initiation à la pratique d'un grand éventail d'activités sportives favorise l'intégration sociale dans des clubs extérieurs.

Des visites d'expositions, de sites naturels, de musées sont également organisées.

Les élèves peuvent prendre part à des classes de dépaysement et de découverte ainsi que des activités extra-muros.

Des activités parascolaires gratuites sont offertes, entre autres les mercredis après-midi, sous la surveillance d'une équipe éducative.

7. Respect des règles de vie

Pour ce point, il y a lieu de se référer au règlement d'ordre intérieur de l'Institut.

8. Promotion des échanges avec le monde extérieur

Des jumelages avec diverses écoles de l'enseignement ordinaire sont organisés de même que des activités sportives inter-écoles.

L'Institut est partenaire dans de nombreux projets d'animations et de concours.

9. Méthodes et moyens spécifiques

Les méthodes spécifiques mentionnées ci-dessous sont développées dans le projet d'établissement de l'Institut Herlin

- la relaxation
- la psychomotricité générale
- la kinésithérapie individuelle
- la psychomotricité individuelle
- le massage
- la sophro-pédagogie
- la musicothérapie
- l'hippothérapie
- la programmation neuro-linguistique
- les techniques d'expression